

MOT du maire



Nous venons de passer un temps des Fêtes très particulier. Je tiens à vous féliciter pour votre résilience et pour l'entraide apportée aux personnes seules. Vous direz que l'année 2021 débute comme 2020 s'est terminée, je ne crois pas. Les cas de COVID-19 sont à la baisse, et ce qui est le plus important, ce sont les cas d'hospitalisation qui sont aussi à la baisse. Nous avons fait des efforts et nous voyons les résultats. Il est donc important de rester vigilants et nous serons en mesure de reprendre certaines activités. Demeurons positifs!

Nous avons tous hâte à un retour à la normale, à une reprise de l'économie, hâte de prendre un bon repas entre amis ou d'aller voir nos enfants pratiquer leur sport. Ou encore plus de visiter notre mère et de la prendre dans nos bras! En attendant, il nous reste le plein air et la popote, et pour plusieurs, ça nous garde en santé!

L'équipe de la Ville est consciente de l'importance d'offrir un maximum d'activités disponibles sur le territoire. Malgré le fait que nos infrastructures de loisirs intérieures sont toujours sujettes à fermeture, nous vous proposons des espaces de marche variés, des endroits pour pratiquer le patin ou la raquette comme le parc Louisbourg qui vous offre différents sentiers et patinoires permettant des activités familiales.

Vous avez été nombreux à nous remercier et nous féliciter des efforts que nous mettons à rendre disponible notre territoire pour toutes ces activités extérieures. L'hiver s'installe tranquillement et nos équipes continuent de rendre celui-ci le plus sécuritaire possible. Nous sommes à regarder, si ce n'est pas déjà fait au moment de l'impression du journal, à rendre disponible le terrain de l'ancienne piste de course comme sentier de marche.

Nous continuerons à vous informer de l'évolution en ce qui concerne les mesures sanitaires et les règles à suivre pour l'ensemble de nos infrastructures. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions. Il est important pour nous de vous

BONAVENTURE EN IMAGES



Photo de Mme Marie Arsenault

entendre, ça nous permet de faire les ajustements nécessaires lorsque la situation le permet.

Nos efforts sont récompensés, l'organisme Vivre en Gaspésie nous a récemment présenté des chiffres intéressants : un solde migratoire positif pour l'ensemble de la Gaspésie. Je l'ai souvent répété, afin de pouvoir répondre à la demande et demeurer attractif, il est important d'offrir des services de qualité en loisirs et culture; il faut avoir une offre d'hébergement variée et des services de base comme les services de garde; il faut maintenir et continuer de développer nos commerces de proximité à signature unique et offrir un aménagement du territoire favorisant le transport actif. Nos actions vont dans ce sens et nous avons également besoin de vous pour les mettre en valeur et en faire la promotion.

En terminant, je tiens à remercier Mélissa qui m'a permis de combler mon manque d'inspiration en m'accompagnant pour la rédaction de ce mot du maire.

Roch Audet, maire

**Date de tombée du prochain journal
Le Courant : 11 février 2021**

INFORMATIONS municipales



Dans un premier temps, nous tenons à vous souhaiter une très belle année 2021 vous apportant avant tout la santé. De notre côté, nous poursuivrons nos efforts afin de vous offrir à tous les égards une ville où il fait bon vivre.

Nous avons eu des questions concernant la mise sur pied d'un système de récupération des masques jetables qui sont utilisés abondamment depuis le début de la pandémie. La coordonnatrice en environnement des MRC Avignon et Bonaventure se penche actuellement sur les possibilités et la faisabilité de cette option. Nous vous informerons des développements.

PROJETS MUNICIPAUX

Nous travaillons actuellement à l'élaboration des projets pour l'année 2021. Le plan triennal d'immobilisation qui vous a été envoyé par la poste en décembre présente l'essentiel de ces projets. Nous vous informerons de l'évolution de ceux-ci.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 1^{er} février 2021. La séance se tiendra à huis-clos et sera disponible dès le lendemain matin sur notre site Internet. L'ordre du jour sera disponible sur le site Internet de la Ville en fin de journée le vendredi précédent.

POUR JOINDRE NOS DIRECTIONS

Téléphone : 418 534-2313 | Postes et courriels :

Direction générale		
François Bouchard	Poste 225	directiongenerale@villebonaventure.ca
Service incendie		
Sam Arsenault	Poste 206	pompiers@villebonaventure.ca
Loisirs		
Julie Loubert	Poste 231	directionloisirs@villebonaventure.ca
Travaux publics		
Yanis Quimper	Poste 213	travauxpublics@villebonaventure.ca
Urbanisme		
Florence Bouchard	Poste 233	urbanisme@villebonaventure.ca

RÔLE D'ÉVALUATION 2021-2022-2023

Demande de révision

Vous êtes en désaccord avec la valeur de votre propriété à la suite du dépôt du rôle d'évaluation 2021-2022-2023? Vous pouvez faire une demande de révision.

Pour chaque demande de révision, le demandeur doit s'acquitter de frais non remboursables dont le montant varie selon la valeur inscrite au rôle. Ce montant à

joindre sera inscrit sur votre avis d'évaluation et compte de taxes municipales 2021.

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande de révision à l'hôtel de ville durant les heures de bureau (ou demandez un rendez-vous par téléphone en attendant la réouverture).

Vous devez transmettre votre formulaire dûment rempli, au plus tard le 30 avril 2021, accompagné de votre chèque à l'adresse suivante :

MRC de Bonaventure
51, rue Notre-Dame, C.P. 310
New Carlisle (Québec) G0C 1Z0

SERVICE incendie



MESSAGE DE LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Si par malheur vous vous retrouvez sur un plan d'eau gelé et que la glace cède sous vos pieds, ne paniquez pas! Rappelez-vous le principe de survie en eau froide et appliquez la technique de l'auto-sauvetage avant que l'hypothermie vous gagne.

Pour apprendre la technique de l'auto-sauvetage : societedesauvetage.org/autosauvetage/

1-10-1

Principe de survie en eau froide

1 minute

pour contrôler sa respiration



10 minutes

pour sortir de l'eau en effectuant les étapes de l'auto-sauvetage



1 heure

avant que l'hypothermie ne provoque une perte de conscience



Reproduit de Water Safety New Zealand, <https://watersafety.org.nz>

 SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

SERVICE incendie



MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année, un nombre élevé d'intoxications au monoxyde de carbone se produit sur le territoire québécois. Ce phénomène survient plus particulièrement lors des saisons froides, lorsque les appareils de chauffage fonctionnent à plein régime. Les combustibles tels que le bois, le propane ou le mazout, souvent utilisés pour alimenter les appareils de chauffage ou de cuisson, peuvent être la source d'une émanation de monoxyde de carbone. Il est donc fortement recommandé d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone dans votre résidence, votre sécurité et votre santé en dépendent.

TRAVAUX publics



PROCÉDURES LORS DE TEMPÊTES HIVERNALES

Lors de tempêtes importantes, les routes Forest et Ignace-Babin sont fermées à la circulation dès le début de la tempête. Ces routes deviennent rapidement dangereuses et difficiles à entretenir. De cette façon, l'équipe de déneigement peut concentrer ses énergies à conserver l'état des autres routes à un niveau acceptable sur une plus longue période.

Pour des raisons de sécurité, il est possible que nous devions procéder à la fermeture d'autres secteurs à la circulation. Dans ces situations, nous vous demandons de rester en sécurité à la maison. Si vous vivez, durant cette fermeture, une situation d'urgence, composez le 911, les services d'urgence sont en mesure de réagir efficacement. Nous avons les équipes, les équipements et les procédures pour intervenir.

Surveillez la page Facebook de la Ville pour vous tenir informés. Le système d'alerte à la population vous informera également selon le moyen de communication choisi si vous avez coché l'option *Fermeture de routes et travaux*.



URBANISME



PAIEMENT DE LA LICENCE POUR CHIENS

Le Réseau de Protection Animale de la Baie-des-Chaleurs (RPABDC) a été mandaté par la Ville pour l'application de certains aspects de la gestion des chiens sur son territoire. L'obligation pour les citoyens d'enregistrer leur chien demeure et le paiement des frais annuels doit maintenant se faire directement sur le site du RPABDC au lien suivant : rpabdc.com/bonaventure/.

Si vous avez besoin d'assistance pour l'enregistrement en ligne, vous devez joindre directement le réseau aux coordonnées suivantes : gestion@rpabdc.com ou 581 358-1010.



Il est à noter que toute plainte relative aux chiens sur le territoire de Bonaventure doit se faire directement au RPABDC. La Ville de Bonaventure demeure toutefois disponible pour répondre aux questions.



PÊCHE BLANCHE

Nécessité d'obtenir un certificat d'autorisation

Vous êtes amateur de pêche sur glace et vous souhaitez installer une cabane de pêche? Afin que tous puissent pratiquer leur activité de façon sécuritaire et responsable, vous devez vous procurer un permis pour installer votre cabane. Cette autorisation est exigée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec. Il est à noter qu'il n'y a pas de coût relié à ce permis et qu'il est valide pour une période de 5 ans.

Pour vous procurer ce permis, veuillez contacter le service de l'urbanisme au 418 534-2313, poste 233 ou à urbanisme@villebonaventure.ca.

URBANISME



PRATIQUE DE LA MOTONEIGE

La neige étant arrivée, les activités des motoneigistes seront accrues. Il y a donc lieu de rappeler certaines normes et différents enjeux pour un bon déroulement de la saison 2021 :

- La pratique de la motoneige sur les terrains privés doit être autorisée par les propriétaires;
- Certaines cultures sur les champs agricoles peuvent être endommagées par les activités des motoneigistes;
- Les sentiers balisés sont à privilégier pour la pratique de ce sport;
- Le fait de faire du bruit susceptible de troubler la paix du voisinage est considéré comme une nuisance par le règlement municipal R2019-723 (appliqué par la Sûreté du Québec).

Nous désirons également vous informer qu'il est autorisé de passer par le parc Louisbourg en motoneige pour accéder aux sentiers fédérés. Nous vous invitons à demeurer respectueux dans vos déplacements en évitant d'endommager les infrastructures comme l'anneau de glace ou les terrains de sport.

Nous comptons sur la collaboration des motoneigistes pour le respect des propriétaires terriens et des citoyens du territoire de Bonaventure.

LE VRAI COÛT DE VOTRE ÉCHAPPEMENT MODIFIÉ!

- FIN DE RANDONNÉE ET OUVERTURE DE PORTEFEUILLE!**
 - Votre randonnée prendra fin immédiatement lorsque vous serez interpellé.*
 - Vous serez aussi passible d'une amende de 275 \$ à 1100 \$ (plus frais administratifs)**
 - Enfin, vous devrez acquitter les frais de déplacement et de remisage.*
- FERMETURE DE SENTIERS!**
 - Vous serez responsable de pertes de droits de passage!
- VIVE LA GROGNE!**
 - Vous aiderez à perpétuer l'image négative de notre sport aux yeux de nombreux riverains et citoyens. De quoi être fier, non ?

MAIS... VOUS POUVEZ FACILEMENT ÉVITER TOUS CES INCONVÉNIENTS EN GARDANT VOTRE SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT D'ORIGINE (CERTIFIÉ SSCC).

FCM
LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE MOTONEIGISTES DU QUÉBEC

* Article 40. Loi sur les véhicules hors route.
** Article 6. Loi sur les véhicules hors route.



GOVERNANCE PARTICIPATIVE
et résilience face aux
CHANGEMENTS CLIMATIQUES
dans la Baie-des-Chaleurs

Carleton-sur-Mer
Maria
New Richmond
Bonaventure

Qu'est-ce qu'apporte la gouvernance participative dans l'adaptation aux changements climatiques?

La gouvernance participative est un processus durant lequel des individus, groupes et organisations s'impliquent activement dans un projet. Les pouvoirs décisionnels et les responsabilités de gestion y sont partagés entre une diversité d'acteurs, l'objectif étant d'optimiser et de pérenniser le fonctionnement et la mise en place de mesures afin d'en assurer la viabilité et les bénéfices partagés pour tous les acteurs impliqués.

La gouvernance participative s'intègre dans le projet d'adaptation aux changements climatiques en zone côtière dans quatre municipalités de la Baie-des-Chaleurs (Bonaventure, New Richmond, Maria et Carleton-sur-mer) sous forme de co-construction, une approche innovante où citoyens, organismes, employés municipaux et décideurs sont parties prenantes de la démarche. Ce travail fait intervenir plusieurs disciplines et spécialités. Il tient compte de l'opinion de l'ensemble des acteurs tôt dans le processus qui mènera aux décisions prioritaires dans l'aménagement des zones côtières. D'ailleurs, les objectifs du projet sont 1) d'impliquer les différents acteurs locaux dans les processus de décision concernant la gestion des zones côtières; 2) d'intégrer la gestion des risques climatiques dans les décisions; et 3) d'utiliser les résultats des recherches scientifiques pour que les collectivités en tirent des avantages.

Le projet vise, au final, à élaborer une stratégie d'adaptation et de résilience face aux changements climatiques où tous auront pu contribuer. La gouvernance participative devrait favoriser de meilleures prises de décision et fournir ainsi une stratégie spécifique à la réalité régionale, ce qui permettra une planification adéquate des mesures d'adaptation aux changements climatiques. C'est tout au long de la démarche que citoyens, élus, cadres et autres acteurs du milieu seront sensibilisés aux enjeux climatiques côtiers régionaux. Ils recevront des formations appropriées sur ces sujets afin d'augmenter la résilience des quatre communautés. Tout le monde est invité à s'impliquer dans cette démarche. Pour plus d'informations, consultez le site Internet :

adaptationcotierebd.com.

Ce projet a été soutenu financièrement dans le cadre de Climat-municipalités — Phase 2, un programme du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.

Québec





CET HIVER, ON PROFITE DU PARC LOUISBOURG ET DES ACTIVITÉS EXTÉRIEURES!

Nouveau! Ambiance chaleureuse du samedi à l'anneau de glace! Tous les samedis, lorsque les conditions météo le permettent, la Ville de Bonaventure vous offre d'agrémenter votre patinage à l'anneau de glace avec un feu pour vous réchauffer et une ambiance musicale! Ça se passe de 14 h 30 à 17 h tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur. *



* Les rassemblements sont interdits. Une seule bulle familiale à la fois autour du feu (ou personnes qui habitent à la même adresse). Nous vous rappelons que pour l'anneau de glace, la distance physique de deux mètres doit être maintenue en tout temps entre les usagers.

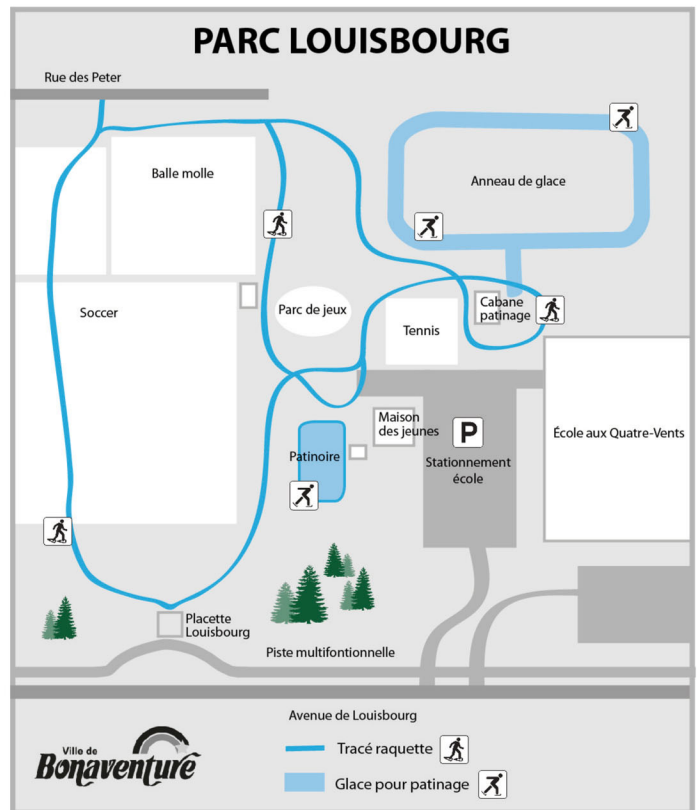


Défi château de neige

Voici une belle idée pour jouer dehors en famille, tout en respectant les consignes sanitaires! Sortez vos pelles, vos accessoires, et construisez un château de neige en famille, sur votre terrain! Jusqu'au 8 mars, envoyez une photo de votre construction à defichateaudeneige.ca pour participer et gagner un des nombreux prix régionaux!

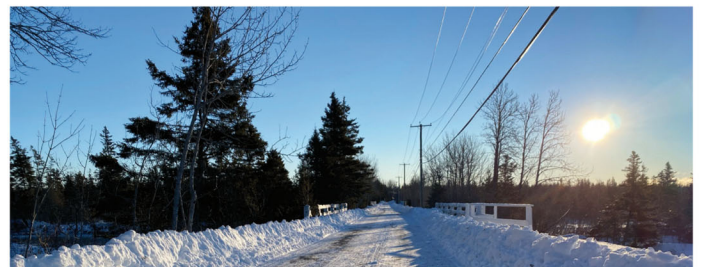
Nouveau! Tracé de raquette dans le parc Louisbourg

Voyez plus bas un plan du tracé qui sera entretenu cet hiver pour vous permettre de faire de la raquette au travers du parc Louisbourg. Trois accès au tracé sont possibles : le stationnement de l'école aux Quatre-Vents, la placette de l'avenue de Louisbourg et la rue des Peters.



Secteurs pour la marche

Comme chaque année, le secteur des Vieux-Ponts est déneigé et accessible aux marcheurs. La piste multifonctionnelle de l'avenue de Louisbourg est également un choix sécuritaire pour vos marches!



URBANISME



COMITÉ ZIP GASPÉSIE

Lutte contre le roseau commun exotique à Bonaventure

Vous avez peut-être remarqué une bâche noire dans le fossé de la route 132 près de l'ancien ciné-parc, et si oui, vous vous êtes probablement dit que c'était bien laid. Mais à quoi peut-elle bien servir?

Lors des étés 2019 et 2020, le Comité ZIP Gaspésie a procédé au contrôle d'une colonie de roseaux communs exotiques. Le roseau est une plante graminée envahissante pouvant atteindre 5 m de hauteur. Elle est plus compétitive que les plantes indigènes, telle que la quenouille, et peut former d'importantes colonies, ce qui diminue la biodiversité des écosystèmes. Sa répartition est en augmentation au Québec, mais elle est encore peu répandue en Gaspésie.

Même si un fossé est un endroit peu intéressant, la proximité de l'estuaire de la rivière Bonaventure rendait cette opération nécessaire. Pour tenter d'éradiquer cette espèce, une membrane de plastique noire a été installée. Cette méthode est particulièrement efficace pour contrôler le roseau puisque jusqu'à 70 % de sa biomasse est souterraine. La membrane est assez résistante pour empêcher les nouvelles pousses de la percer et bloque les rayons du soleil nécessaires à la croissance des végétaux. De plus, sa couleur noire fait en sorte que la température sous la bâche augmente rapidement, ce qui contribue à tuer les jeunes plants. Cette bâche sera enlevée dès qu'il n'y aura plus de nouvelles pousses, ce qui pourrait prendre jusqu'à trois ans.



Z COMITÉ
ZIP GASPÉSIE

LOISIRS

culture, tourisme et
vie communautaire



RELÂCHE SCOLAIRE

L'équipe des loisirs à la Ville de Bonaventure travaille déjà à vous offrir une programmation qui respectera les différentes mesures sanitaires pour la relâche scolaire. Surveillez nos communications pour en savoir plus très prochainement!

PISCINE MARYLÈNE-PIGEON : COURS DE FORMATION DE LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Médaille de bronze – Croix de bronze – Premiers soins général – Sauveteur national

Vous avez des questions ou de l'intérêt pour suivre l'un des cours du parcours pour devenir Sauveteur national? Communiquez avec Patricia Lauzé, coordonnatrice aquatique à la piscine Marylène-Pigeon de Bonaventure.

Par téléphone :

418 534-2313, poste 232

Par courriel :

piscine@villebonaventure.ca

Pour débiter un cours, le nombre de candidats et candidates doit être suffisant. Réservez votre place afin qu'un cours soit offert prochainement!



CHRONIQUE DU CLUB DE LECTURE

La fille de la famille, Louise Desjardins.

Je vous présente aujourd'hui ce roman de Louise Desjardins, poétesse et romancière abitibienne, sœur aînée de Richard Desjardins, chanteur et poète.

Le roman nous présente des anecdotes alternées de l'enfance/adolescence (années '50) et de la vie adulte (années '70) de Louise. On a cependant l'impression de lire un récit de vie plutôt qu'un roman, ce qui est tout aussi passionnant.

On suit avec intérêt le désir d'émancipation d'une Québécoise dans une société qui muselle ce type d'aspiration. Au-delà de l'anecdote, c'est tout un pan de l'histoire du Québec qui est raconté. Que ce soit dans la famille canadienne-française ou dans la société civile, les droits des femmes furent longtemps ignorés et c'est à travers son combat personnel que Louise Desjardins nous rappelle le chemin parcouru.

Une lecture intéressante pour qui, entre autres, apprécie l'histoire des femmes du Québec.

Un bon moment de lecture pour moi!

Agathe Bourque



BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD

Invitation

Pour découvrir les nouveaux achats de livres, lire des actualités littéraires et s'informer sur les activités, vous êtes invités à suivre la page Facebook de la bibliothèque : facebook.com/BibliothequeFrancoiseBujold.

DU NOUVEAU DE LA PART DU RÉSEAU BIBLIO Nouveau catalogue

Le tout nouveau catalogue en ligne vous donne accès à l'inventaire des documents disponibles dans le Réseau BIBLIO Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Vous pouvez chercher avec différents critères pour arriver aux résultats désirés.



En étant membre de votre bibliothèque, vous pourrez consulter votre dossier d'abonné, renouveler un prêt, effectuer une réservation et autre. Il vous suffit d'avoir votre numéro de carte d'abonné ainsi que votre NIP qui correspond aux quatre derniers chiffres de votre carte. Tout est gratuit!

reseaubibliogim.qc.ca/fr/catalogue-et-application-mobile

Sac à prêter Manimot

La bibliothèque Françoise-Bujold a reçu trois *Sacs à prêter Manimot* dans lesquels on retrouve un livre coup de cœur et de petites surprises pour les tout-petits âgés entre 0 et 5 ans. La durée du prêt est de 28 jours et il suffit que votre enfant soit abonné pour en emprunter un. On peut même télécharger des fiches et avoir des suggestions d'activités en lien avec les livres Manimots sur ce site :

reseaubibliogim.qc.ca/fr/manimot

Tout apprendre

Cette ressource numérique donne accès à plus de 800 cours en ligne sur les thématiques suivantes : bien-être et santé, bureautique, langues, multimédia, sport, art et loisirs créatifs, musique, programmation et vie professionnelle. La plupart des cours sont sur un support vidéo. Cliquez sur *Tout apprendre* sur le site suivant : reseaubibliogim.qc.ca/fr.

Jeux en ligne

Avec cette application, vous pouvez télécharger des jeux sur votre cellulaire ou tablette. Seul, en groupe ou en famille, relevez plusieurs défis. Tous les jeux sont bilingues et faciles à utiliser pour les 8 ans et plus. Cliquez sur *Jeux en ligne* sur le site suivant : reseaubibliogim.qc.ca/fr.

UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT

Jouons dehors — Activités gratuites d'initiation à la raquette pour les 50 ans et +

En raison des récentes annonces gouvernementales, nous reportons le début de nos activités d'initiation à la raquette au moins jusqu'au 8 février prochain. Nous invitons tout de même les gens intéressés à **s'inscrire dès maintenant** afin que nous puissions débiter le plus rapidement possible lorsque nous aurons l'autorisation!

Consultez le lien suivant pour avoir toute l'information ainsi que les nouveautés pour la session d'hiver : urlsgim.com/jeux-50-ans-et-jouons-dehors.

Information et inscriptions : Carolyne Lamarche au 418 388-5099 ou jeux50@globetrotter.net.

Au plaisir de bouger dehors avec vous très bientôt!

CENTRE PLEIN AIR TOURBILLON

Le chalet est ouvert du mercredi au dimanche de 9 h 30 à 15 h 30, sans service de restauration. Les consignes de la santé publique doivent être observées en tout temps à l'intérieur du chalet.

Des équipements de ski de fond et des raquettes sont disponibles gratuitement pour les jeunes.

Tarifs :

Adulte journalier : 5 \$

Enfant journalier : 3 \$

Gratuit pour les moins de 7 ans

Abonnement annuel individuel : 40 \$

Abonnement annuel familial : 65 \$

Les droits sont payables au chalet.



Pour plus d'information au sujet des pistes accessibles ou pour tout autre détail, téléphonez au 418 534-3469 durant les heures d'ouverture ou consultez la page Facebook du Club Tourbillon.

BIOPARC DE LA GASPÉSIE

Pour animer votre classe sans avoir à vous déplacer, le Bioparc offre quatre ateliers virtuels aux classes du primaire selon les sujets suivants : amphibiens, reptiles, insectes ou cervidés.

De plus, les activités Safari photo et Pleine lune auront lieu le 27 février, si les consignes sanitaires le permettent. Surveillez nos communications pour les détails! bioparc.ca

LA PAROLE aux organismes



MUSÉE ACADIEN DU QUÉBEC

Appel à la participation, votre maison pourrait faire l'objet d'une exposition au Musée acadien du Québec!

Le Musée acadien du Québec (MAQ) lance cette année une nouvelle série d'expositions nommée *Maisons Mémoire*. Cette série d'expositions mettra en lumière des maisons et bâtiments du patrimoine acadien de la Gaspésie. Chaque année, l'équipe du MAQ développera une exposition entière avec les recherches qu'elle aura effectuées sur une maison ou un bâtiment du territoire gaspésien. Nous sommes à la recherche de nos prochaines Maisons Mémoire!

Vous soupçonnez un caractère patrimonial à votre maison?

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment à valeur historique?

Vous êtes fiers de votre patrimoine et aimeriez le partager avec votre communauté?

Il suffit de remplir un court questionnaire pour poser votre candidature. Il n'y a aucuns frais pour les participants. Toutes les candidatures seront évaluées par un comité de sélection.

En ligne : vous trouverez le formulaire de participation sur le site du MAQ au museeacadien.com.

Formulaire papier : téléphonez au 418 534-4000 et nous vous ferons parvenir le formulaire par la poste.

La Maison Mémoire 2021 sera dévoilée sous peu. L'exposition sera accessible dès que les mesures sanitaires permettront la réouverture du Musée.



**Maisons
Mémoire**
PATRIMOINE ACADIEN

**MUSÉE ACADIEN
DU QUÉBEC**

CAISSE DES JARDINS DE LA BAIE-DES-CHALEURS

Appel de candidatures

Cinq postes sont à pourvoir au sein du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de la Baie-des-Chaleurs. Renseignez-vous en caisse ou visitez le site Internet : desjardins.com/caissebaiedeschaleurs.

La date limite pour poser sa candidature est le **8 février 2020 à 15 h**. Passé ce délai, votre candidature ne pourra pas être acceptée.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Recherche de bénévoles

Le Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel a pour mission de promouvoir le bénévolat et de répondre à certains besoins de la communauté. Le Centre est actuellement à la recherche de bénévoles pour compléter son équipe. Si vous avez d'une à quelques heures de disponibles par mois, vous pourriez faire la différence!

Répit-gardiennage : Le répit-gardiennage jumelle un bénévole à une famille pour offrir un moment de repos en s'occupant d'un jeune enfant. Le bénévole doit être chaleureux et stimulant pour l'enfant, être empathique aux situations parentales, respectueux, à l'écoute, doté d'une bonne santé et capacité physique, responsable, fiable et discret. Le répit s'offre à une fréquence de 3 heures par semaine, pour 10 à 12 répits.

Pour plus de détail, contactez le 418 752-5577, poste 6.



**Halte-garderie
communautaire**

De la Maison de la Famille - MRC Bonaventure

MAISON DE LA FAMILLE MRC DE BONAVENTURE

Halte-garderie communautaire (enfants de 1 à 5 ans)

Les haltes gratuites s'adressent aux parents à la maison qui désirent s'offrir un moment de répit et permettre à leur enfant de socialiser dans un milieu chaleureux et sécuritaire. Elles sont offertes les lundis et jeudis de 9 h à 16 h et le retour de la ressource de façon régulière est prévu à partir du jeudi 11 février.

Appelez-nous si vous avez besoin de répit, car il pourrait être possible de vous offrir une place plus tôt! C'est gratuit! 418 534-4449 ou mdfgarderie@navigue.com.

